

VOTRE JOURNAL DE QUARTIER

"La Page", journal de quartier dans le 14^e, est publié par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Elle est ouverte à tous et toutes : vous pouvez vous joindre à nous, nous envoyer vos articles ou vos informations (BP53, 75661 Paris cedex 14), ou téléphoner au 01.43.27.27.27. (répondeur).

La Page

du 14^e arrondissement

Du Mont Parnasse au Mont Rouge

N° 36 - 8 F

Foyer des Arbustes

LES SANS-PAPIERS VEULENT SORTIR DE L'IMPASSE

Entre juin et octobre derniers, près de 40 000 demandes de régularisation ont été déposées à la préfecture de police de Paris par des immigrés sans-papiers. Parmi eux, de nombreux Maliens résidant au foyer des Arbustes, qui ont demandé l'aide du Collectif des citoyens du 14^e. Là, une trentaine d'habitants du quartier les accompagnent dans leurs démarches ; quatre de ces "parrains" répondent à nos questions. Nous avons aussi rencontré Konaté, qui a déjà obtenu un titre de séjour d'un an ; il nous raconte son parcours du combattant pour en finir avec la clandestinité et évoque les craintes de tous ceux qui risquent d'être déboutés. (lire pages 2 et 3)

(dessin Françoise Steiler)



AVENUE DU MAINE

Plus de banquets au palais d'Orléans

Les hautes barrières qui empêchaient de voir le palais d'Orléans après le déménagement de FO (voir "La Page" n° 29) suscitaient des inquiétudes. On sait maintenant que les beaux bâtiments visibles depuis la rue vont être conservés. La salle des banquets, en revanche, va être démolie.

DEPUIS le 30 juin 1948, la confédération Force ouvrière occupait un hôtel particulier construit au XIX^e siècle sur la "chaussée du Maine" et auquel fut adjointe par la suite une immense salle des banquets. Le 27 décembre 1989, le propriétaire, M. Coquelard, cherche à récupérer les lieux dans le but avoué de réaliser une spéculation immobilière. FO est condamnée à l'expulsion avec astreinte le 10 mai 1991. Mais, le 14 octobre de la même année, le décor de la salle des

banquets est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques (ISMH), ce qui réduit à néant les possibilités de profit. Le propriétaire demande donc l'annulation de ce classement devant le tribunal administratif de Paris.

Par malchance, l'administration néglige de fournir en temps voulu le procès verbal de la réunion régionale du Patrimoine historique et archéologique. La décision d'inscription est purement et simplement annulée.

FRESQUES AU BADIGEON

Dès le départ de FO début 1996, le propriétaire dépose des demandes de démolir et de construire. En octobre, la mairie du 14^e émet un avis réservé, considérant que le lieu est toujours concerné par une inscription à l'ISMH. L'architecte des Bâtiments de France émet un avis défavorable, jugeant que le projet porte atteinte à la qualité des lieux aux abords de monuments historiques... et demande que soit prévue la dépose et restitution (in situ ou pas) des décors de la salle des banquets. En mars dernier, le nouveau propriétaire obtient pourtant le feu vert sans reconstitution de celle-ci...

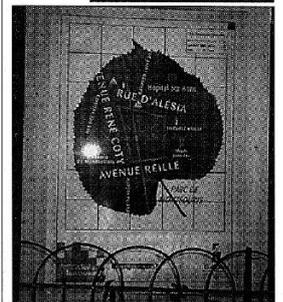
L'association Monts 14, sur le point de déposer un recours, a donc demandé à l'architecte des Bâtiments de France pourquoi la protection que confère le classement n'avait pas tenu. En fait, M. Coquelard avait commis l'irréparable une fois les lieux libérés en badigeonnant les beaux plafonds recouverts de fresques : dès lors, il ne restait plus que les décors sculptés qui n'étaient pas en stuc mais en staff, et avaient par conséquent beaucoup moins de valeur.

Fallait-il conserver une salle désormais sans valeur et ôter de ce fait tout intérêt à l'opération immobilière ? C'est pour cette raison que le principe de cette préservation a été abandonné. En échange d'un feu vert, le propriétaire devait conserver les bâtiments du rez-de-chaussée situés à droite de l'entrée alors qu'il était prévu initialement de les démolir ; le palais lui-même et ses abords visibles depuis la rue devaient être réhabilités avec le plus grand soin. Les bâtiments neufs construits à l'arrière seront malheureusement dépourvus de tout cachet.

Patrice Maire et François Candresse

ZAC : DIDOT QUI SOURIT...

Le Château ouvrier, menacé de destruction, semble sauvé. Un nouveau plan d'aménagement de la zone Losserand-Pernety est soumis à enquête publique : l'occasion pour les habitants d'exprimer leur avis. (page 4)



... MONTSOURIS QUI DOUTE

L'exposition d'information présentée avenue René-Coty ne répond pas aux questions que se posent les voisins de la Zac Alésia-Montsouris. (page 5)

LÉNINE RUE BEAUNIER

En 1909, avant de s'installer rue Marie-Rose, le révolutionnaire russe a habité 24, rue Beaunier. Récit d'une journée ordinaire de Vladimir Ilitch Oulianov. (page 6)



ALBERTO GIACOMETTI RESSUSCITE

Le peintre-sculpteur, décédé en 1966, était sur la scène du Théâtre de la Cité universitaire en novembre. A cette occasion, nous avons rencontré Michel Bourbon, qui a dirigé les travaux de sauvegarde des murs de l'atelier de Giacometti, rue Hippolyte-Maindon. (page 7)

RENCONTRER "LA PAGE"

Si vous souhaitez venir discuter, bavarder avec l'équipe de votre journal de quartier, rendez-vous jeudi 18 décembre au café "L'Insolite" ("Chez Lili", pour les intimes), 59, rue Ducouëdic, à partir de 20 h 30. Il ne sera pas interdit d'y boire un verre... tout en échangeant des idées !

"J'AI LA ZAC QUI S'DILATE"

Lors du Cica du jeudi 16 octobre, consacré au logement social, j'ai pu, grâce à M. Assouad et à ses invités, MM. Colas et Bertrand (ce dernier étant à la tête de la direction du logement et de l'habitat), d'une part enrichir mon vocabulaire de sigles étranges et d'autre part découvrir enfin la nature exacte du stalinisme. Ainsi, je n'ai pas perdu mon temps.

Comme en France tout commence et finit par des chansons, cette réunion m'a inspiré ces quelques couplets. En hommage à l'inoubliable et génial Ouvrard :

"J'ai la Zac qui s'dilate, j'ai le pli mal rempli l'ILM sans Anah, et le PLA raplapla mon HLM trop blème, et l'HBM de même la Sagi dans la Zac, et l'affaire dans le sac dans mon Pops, y a un os, et un trou dans le Pos je l'avoue, j'ai le stress, peur du CHRS

Refrain :

Ah mon Dieu que c'est embêtant sans copain à l'Opac

Ah mon Dieu que c'est embêtant je cherche un logement."

(Pour le glossaire des termes cités, téléphonez à la mairie qui vous le communiquera gratuitement au 01.45.45.67.14.)

Quant au stalinisme, je pensais naïvement, avant les éclaircissements de M. Assouad, qu'il s'agissait de collectivisation forcée, de KGB ou de Goulag... Mais non ! C'est beaucoup plus grave. Le terme a été employé, par le maire, à l'encontre d'une association dont le représentant avait l'outrecuidance de réitérer une question délicate aux services techniques de la Ville (voir lettre ouverte ci-dessous).

Décidément, "le ventre est encore fécond d'où a surgi la chaine immonde".

Le prochain Cica se tiendra le 11 décembre à 19 heures, à la mairie-annexe, rue Durouchoix. Il sera consacré au traitement de la précarité dans le quatorzième.

Jacques Blot

LE DROIT DE SE TAIRE

Lettre ouverte à M. Lionel Assouad, maire du 14^e arrondissement

"Jeudi 16 octobre 1997, enfin un Cica (1) au sujet intéressant : le logement social dans le 14^e. Il fallait oser aborder un tel sujet à Paris, alors toutes mes félicitations M. le Maire, vous êtes courageux."

"Le Cica, est un lieu d'échanges entre les associations et la mairie, qui pourrait aboutir à des réflexions et des projets. Honnêtement, j'ai souvent été déçue par ces réunions. Mais cette fois-ci, comme présidente d'une association de locataires de la RIVP (2), 1 500 logements dont les quatre cinquièmes relèvent de la législation HLM, il m'a paru indispensable d'y participer activement."

"J'ai bien écouté les exposés des services techniques de la mairie de Paris : le nombre de logements sociaux dans le 14^e, leur état, les conditions d'accès, le mode d'attribution (0,5% pour vous même), le prix au m2 suivant la catégorie de logement. Justement M. le Maire, je me suis permis une toute petite question : comment sont octroyés les logements à la RIVP, et en particulier pourquoi certains se voient attribuer un logement dans les loyers libres, alors que leurs revenus sont en dessous du plafond HLM ? Ma question était très compliquée ! Vous ne l'avez pas comprise, ou bien n'aviez-vous pas envie de répondre ? J'ai candidement posé ma question, et là vous m'avez lancé : "c'est du stalinisme" et m'avez interdite de parole. Staline, en russe, est une forme adjectivale et signifie d'acier. Effectivement, il faut être d'acier face à vous, mais je ne suis pas une émule de M. Staline et n'ai aucun désir de pouvoir absolu et dictatorial ; chez d'autres, ce désir est peut-être masqué."

"Je peux parfaitement comprendre que vous n'ayez pas de réponse. Est-ce si difficile à dire, ou est-il plus facile d'injurier les représentants d'association ? Ma question était-elle si dérangeante pour que vous perdiez votre sens de la courtoisie, ou prenez-vous vos administrés pour des moins que rien ? Je serais très heureuse d'avoir des éclaircissements de votre part, un dialogue plus fructueux pourrait alors s'instaurer."

Ghislaine Firion, présidente du Groupement des locataires RIVP de la porte d'Orléans

(1) Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement.

(2) Régie immobilière de la ville de Paris.

Foyer des Arbustes

KONATÉ : "NOUS NE VOULONS PLUS

Konaté est Malien, âgé de 33 ans ; il habite au foyer des Arbustes. Depuis quinze ans, il vivait en France sans papiers ; il a dernièrement été régularisé pour un an, ainsi que quatre autres résidents du foyer.

LUI a pris le risque de se rendre à la préfecture de Police en compagnie de marraines et parrains du Collectif des citoyens du 14^e arrondissement, créé en avril dernier (voir ci-dessous). Il est vital pour lui et les autres de pouvoir rester en France car il n'y a pas de travail au Mali. Le peu d'argent gagné ici est envoyé aux familles pour qu'elles puissent survivre. "Les familles africaines qui n'ont pas de soutien extérieur meurent de faim. C'est cela la raison de notre présence en France, mais peu de gens le comprennent", explique Konaté, qui raconte comment il est sorti de la "clandestinité".

Comment s'est passée la régularisation ?

Après la parution de la circulaire ministérielle du 24 juin (1), je me suis renseigné un peu partout avant d'arriver au Collectif des citoyens dont je fais partie depuis début juillet. Je suis d'abord allé à l'Association de soutien aux travailleurs immigrés (Asti), dans le 11^e, qui m'a fait une lettre de demande de régularisation à envoyer à la préfecture. Cette lettre, je l'ai gardée, je ne l'ai pas envoyée. Je voulais avoir plus de renseignements. Ensuite, je suis allé à la réunion du collectif et le jour même, j'ai trouvé des parrains/marraines. Je me suis rendu directement au commissariat du 14^e, et on m'a convoqué le 18 juillet à la pré-



Manifestation du 22 novembre, à la veille du débat parlementaire. (photo : François Heintz)

fecture. Tout a commencé là. Nous étions quatre du foyer des Arbustes, accompagnés de six marraines. J'ai eu très peur parce que c'était la première fois, depuis quinze ans, que j'allais de mon propre gré à la préfecture. Nous avons tous déposé notre dossier avec des "trous" parce que nous n'avons pas travaillé régulièrement. Il nous fallait fournir des documents manquants, constituer un nouveau dossier, pour être convoqués de nouveau, et cela avec l'aide des marraines et parrains. C'est après une troisième convocation que nous avons obtenu les récépissés.

Es-tu le seul à avoir été régularisé au foyer des Arbustes et pour combien de temps ?

Pour un an. Lors de la troisième convocation, j'ai d'abord obtenu une autorisation de

séjour pour trois mois. Ensuite, j'ai passé directement la visite médicale à la préfecture et ils m'ont donné une carte d'un an. D'après ce que je sais, nous sommes cinq du foyer des Arbustes à avoir été régularisés, dont quatre en France depuis quinze ans (2). Le cinquième est un débouté du droit d'asile qui n'est ici que depuis sept ans. Sans avoir reçu de récépissé au préalable, Bercy lui a délivré récemment sa carte d'un an car il a pu présenter des justificatifs de travail. Presque tout le monde a déposé son dossier et nous en parlons beaucoup parce que c'est notre préoccupation principale. Malheureusement, il n'y a pas eu beaucoup de convocations pour ceux qui sont en France depuis moins de sept ans. Certains, mais pas tous, n'ont reçu à ce jour qu'un accusé de réception. Désormais, nous n'avons plus peur, pas seulement moi, un régularisé, mais aussi les autres qui sont en attente. Nous n'avons rien à perdre. Après avoir vécu quinze ans une situation insoutenable et dramatique,

nous ne voulons plus avoir peur mais dire et montrer aux Français que nous sommes bien là. Soit ça passe, soit ça casse. Tu vis en France depuis sept ans ou bien plus et tu ne peux pas circuler librement. Ça suffit, non ?

La régularisation est-elle a priori plus difficile à obtenir à Paris que dans les départements limitrophes ?

A Paris, ce n'est pas plus difficile mais c'est bien plus long. Prenons l'exemple du Val-d'Oise : une fois ton dossier déposé, tu es plus rapidement convoqué qu'à Paris où, par ailleurs, personne des "sept-ans" n'a reçu de convocation. Et pourtant, il y a davantage de demandes déposées en Seine-Saint-Denis qu'à Paris où, je suppose, on laisse délibérément traîner les choses. Je connais quelqu'un à Montreuil (93), qui a reçu sa convocation une semaine après avoir déposé son dossier. Les gens commencent à s'inquiéter, d'autant plus qu'il y a toujours des contrôles d'identité et pas mal de gens ont été arrêtés, dans le métro ou dans la rue. Pourtant, nous sommes actuellement en France sous un gouvernement de gauche qui, en principe, est obligé d'aborder le problème d'immigration différemment que la droite ! Si on avait le droit de vote, presque tout le monde au foyer voterait à gauche. Surtout moi, parce que j'ai pu obtenir un titre de séjour. Les régularisations sont plus nombreuses qu'avec un gouvernement de droite. Avec la loi Debré, je n'aurais jamais été régularisé ; je considère la gauche comme plus humaine. Certes, les fonctionnaires restent les mêmes mais les ministres et les "donneurs d'ordres" changent. Nous avons presque tous trouvé du travail grâce aux fausses cartes d'identité sinon c'était impossible. Les employeurs n'étaient généralement pas au courant mais, parfois, ils s'en doutaient et ont gardé les bons "bosseurs". Il y a eu un durcissement des contrôles à la fin

SOUTIEN AUX SANS-PAPIERS

Paroles de parrains

Le Collectif des citoyens du 14^e réunit une trentaine d'habitants du quartier qui ont choisi de parrainer des immigrés en instance de régularisation. Bruno, François, Marnix et Nathalie nous expliquent comment et pourquoi ils aident les sans-papiers.

"MON FILLEUL avait déjà déposé son dossier quand j'ai été mis en contact avec lui, raconte Bruno. Je l'ai vu deux ou trois fois depuis, pour recenser les papiers qui pourraient alimenter sa demande. On se téléphone tous les quinze jours pour faire le point en attendant sa convocation à la préfecture..." Nathalie, elle, s'occupe de deux sans-papiers : "Je les ai aidés à constituer leur dossier, à regrouper par années tous les documents prouvant leur présence sur le territoire français et à faire leur demande auprès de la préfecture. Un de mes filleuls est convoqué en décembre. Je l'accompagnerai pour qu'il ne se trouve pas seul face à l'administration", promet-elle.

"Le rôle de parrain n'est pas très exigeant, il ne s'agit pas d'un dévouement de chaque instant, précise Marnix. L'idéal serait que chaque filleul ait deux parrains, mais

nous ne sommes pas assez nombreux. Il faut donc de nouveaux volontaires." "Ça ne requiert pas des compétences de juristes (le collectif et les associations spécialisées sont là en renfort), confirme François, mais un engagement à aller au bout de ses convictions."

LIBERTÉ DE CIRCULATION

Les convictions, ce n'est pas ce qui manque à nos parrains. "Avoir le choix de l'endroit où l'on désire vivre est pour moi une des libertés fondamentales de l'être humain. Je trouve immoral de conditionner ce droit aux besoins économiques d'un pays à un moment donné", affirme Nathalie, contestant l'esprit du projet de loi Chevènement, discuté cet hiver au Parlement. "Alors qu'on nous rebat les oreilles avec la mondialisation de l'économie et les vertus d'Internet, la liberté de circulation des êtres humains ne cesse de régresser", se plaint François, qui se réclame de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 : "Toute personne a droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat." Marnix, lui, en appelle à des valeurs gravées dans son histoire familiale : "Lors de la révocation de l'Édit de Nantes, mes ancêtres protestants ont pu être accueillis dans les pays limitrophes de la France. Plus près de moi, mon père était Belge, mon arrière-grand-père maternel était Suisse, il vivait en France après avoir épousé une Italienne..."

Et puis, lâche-t-il, "ça suffit de faire jouer aux étrangers le rôle de bouc émissaire de la crise et de toutes les peurs incontrôlées de la



Marraines et parrains avant la manifestation du 22 novembre. (photo : Dominique Lebloux)

CRITIQUES DRACONIENNES

"Pour les sans-papiers en France depuis plusieurs années, c'est une chance rare de pouvoir régulariser leur situation, se réjouit Nathalie. Mais les critères de sélection sont draconiens." "Au niveau national, sur environ 150 000 demandes, on peut s'attendre à plus de 100 000 refus, estime François. Si l'on en croit le gouvernement, ces personnes devront partir ou se retrouveront à nouveau

dans la clandestinité."

Bruno cite l'exemple de son filleul, un jeune Malien débouté du droit d'asile : "Il a risqué le tout pour le tout en déposant sa demande de régularisation. On ne peut pas imaginer ce qui l'attend s'il doit retourner à Bamako... Nous autres bons Français, nous vivons dans un univers assez protégé, sans risques. Être parrain, c'est côtoyer un monde très différent, fait de précarité et de danger."

AVOIR PEUR"

de 1996 et, actuellement, les irréguliers ne trouvent plus de travail du tout.

Au foyer des Arbustes, êtes-vous toujours victimes de tracasseries policières ?

Un car de CRS était stationné devant le foyer cet après-midi même, et tu ne passes pas sans montrer ta pièce d'identité. Le foyer est pour nous comme une chambre où tu ne peux ni entrer ni sortir sans qu'on te voie. Nous n'avons aucune échappatoire, et c'est cela qui nous inquiète. Ces vérifications ont lieu périodiquement, tous les quinze jours, sinon tous les mois. Je le sais parce que je suis au foyer depuis quinze ans et je vois les CRS et les inspecteurs (ils ne sont pas en tenue, mais on les connaît) venus pour nous embarquer. Il y a même pas deux semaines, un jeune homme y a été arrêté et expulsé. Il n'avait pas déposé sa demande de régularisation parce que son dossier n'était pas assez solide. Il a été reconduit à la frontière et il est actuellement au Mali. Nous savons être expulsables même après avoir reçu un accusé de réception. Aujourd'hui, nous nous demandons à quelle fin la police va utiliser tous ces renseignements. Mais c'était surtout en 1986, quand la droite était au pouvoir, qu'il y a eu beaucoup d'expulsions au foyer. Même moi, j'ai failli y passer, en novembre 1986, et j'ai été délégué huit jours au centre de rétention à Vincennes. Par chance, il n'y avait plus de place pour moi - du moins c'est ce qu'on m'a dit -, et j'ai été relâché. En fait, c'est une loterie et ils s'en fichent de savoir si tu es effectivement en France depuis quinze ans.

ment certaines catégories. Par exemple, les célibataires sans charge familiale, même s'ils ont séjourné depuis dix ans, onze ans et plus en France, ne pourront ni être régularisables ni demander l'asile politique. Ce sont pourtant eux qui sont ici depuis le plus longtemps... Une autre aberration est que les déboutés du droit d'asile doivent justifier d'une présence minimum de sept années. La circulaire met les étrangers dans des situations encore plus précaires et nous rendra la vie encore plus dure. Nous sommes jeunes et, même dans un pays étranger, nous devrions pouvoir profiter de la vie, or c'est impossible.

Face aux risques que vous encourez, qu'allez-vous faire par la suite ?

Nous pensons à la lutte et suivons l'exemple des "Saint-Bernard" qui, eux aussi, sont en lutte depuis deux ans et attendent une réponse. Nous aussi, nous sommes prêts à aller jusqu'au bout. Nous n'avons pas d'autre endroit où aller et nous resterons même si le gouvernement veut nous chasser. Sachant que tout peut arriver, nous sommes solidaires les uns des autres et nous nous organisons. De toute façon, pour les régularisations, c'est maintenant ou jamais. Il faudrait que les habitants du 14^e se mobilisent car les parrainages ne sont pas suffisants, même s'ils nous rassurent. Ils nous donnent le courage de déposer nos dossiers. La présence d'une marraine ou d'un parrain à la préfecture est primordiale pour que nous ne soyons pas soumis à ces espèces d'interrogatoires faits pour nous coincer.

Propos recueillis par **Jutta Bruch** et **Nathalie Osmon**

(1) Cette circulaire ministérielle donne le cadre de l'opération de régularisation ouverte jusqu'au 30 octobre et définit les critères donnant droit à une carte de séjour.

(2) C'est-à-dire que la loi Debré prévoyait déjà leur régularisation.

DES CITOYENS TRES ACTIFS

Le Collectif des citoyens du 14^e s'est constitué au printemps dernier à la suite des pétitions contre la loi Debré. Il regroupe des habitants du quartier, membres ou non d'associations locales (LDH, Mrap, Ras le Front, Droit Devant I, "La Page"...). Alors que les premiers rejets de demandes de régularisation commencent à parvenir, le collectif ne chôme pas ! Il appelle à la manifestation du 22 novembre, à la veille du débat parlementaire sur le projet de loi Chevènement sur le séjour des étrangers. Il était auparavant intervenu auprès du médiateur nommé par le ministre de l'Intérieur : il doit aussi s'adresser aux présidents des groupes parlementaires, du préfet de police et de Serge Bisko, député PS du 14^e.

Le collectif a par ailleurs entrepris des démarches auprès des maires pour organiser des baptêmes républicains, moments forts et symboliques qui permettent d'entretenir la pression en faveur des sans-papiers. L'espoir était vain dans notre arrondissement et aucun maire de gauche de Paris n'a répondu, mais les contacts se poursuivent avec les maires de la proche banlieue.

Une discussion publique sur le thème "L'immigration, fantasmes et réalités", organisée en commun avec La Gamberge, s'est tenue le 2 décembre. Driss El Yazouj, de la Ligue des droits de l'homme, Claire Rodier, du Groupe d'information et de soutien aux immigrés, et le démographe Hervé Lebrun introduisaient le débat.

Si vous souhaitez participer au collectif et soutenir les sans-papiers, n'hésitez pas à le rejoindre (tél. 01.45.36.52.19). Une bonne occasion : il se réunit le 15 décembre à 19h30 au foyer des Arbustes (rue des Arbustes, métro Porte-de-Navannes). La réunion se prolongera par une petite fête...

Propos recueillis par **Omar Siffi**

EGLISE DE SCIENTOLOGIE

Attention à vos boîtes aux lettres !

Depuis l'été dernier, l'Eglise de scientologie, secte de sinistre réputation, développe une stratégie de recrutement dans notre arrondissement.

BONJOUR, je vous envoie ce courrier parce que j'aimerais que vous assistiez au film "Orientation"... Tel est le début d'une lettre manuscrite reçue par l'un de nous, rédigée par une "conseillère par correspondance". Ne vous y trompez pas, les courriers personnalisés écrits à la main que vous avez trouvés dans votre boîte aux lettres ne vous veulent pas du bien ! Ils émanent du Centre de dianétique situé dans le 12^e arrondissement, appellation derrière laquelle se cache en réalité l'Eglise de Scientologie. Définie comme secte par le rapport parlementaire sur "les sectes en France" (1996), elle a cependant curieusement été reconnue comme une "église" par la cour d'appel du tribunal de Lyon, lors de la mise en cause de ses dirigeants, à la suite du suicide d'un adepte ("Le Monde" du 30/7/97). Cette décision a suscité une forte contestation de la part des associations luttant contre les sectes et du ministère public qui a fait appel.

La diffusion de leurs prospectus s'opère par vagues. Depuis cet été nous avons d'abord eu droit à l'offre gratuite d'une étude de personnalité, sous forme de test, suivie d'un entretien - gratuit lui aussi - au siège du centre ; puis à des publicités pour le livre de leur gourou Ron Hubbard, censé résoudre tous nos problèmes existentiels et déployant une argumentation à



Danger : ne pas absorber la dianétique.

connotation faussement humanitaire. Cette stratégie de recrutement est typique de celles utilisées par les sectes : camoufflage, séduction, répétitivité, faux altruisme.

PRATIQUES PERVERSES

Les nombreux témoignages montrent qu'en fait les adeptes sont "lessivés" dans tous les sens du terme : financièrement, physiquement, psychologiquement. Les dirigeants des sectes parviennent à ce que les adeptes luttent eux-mêmes pour maintenir leur propre exploitation, grâce à des techniques psychologiques éprouvées de conditionnement, de soumission à l'autorité, de menaces. Les per-

sonnes recrutées sont généralement en état de fragilité psychologique ou sociale, ce qui les rend plus facilement malléables. Par exemple l'église de scientologie a tenté de recruter des personnes sans domicile hébergées dans un foyer d'accueil du 17^e arrondissement.

Les gourous de tout poil rivalisent d'énergie pour combler ce besoin humain apparemment inné de croire en une utopie, quelle que soit sa forme : de la plus humaniste à la plus sanguinaire.

Dominique Lebluc

Si vous souhaitez approfondir ce sujet, je vous recommande de lire en particulier : La mécanique des sectes, Jean-Marie Abgrall, Documents Payot, 1996 (J.M. Abgrall est psychiatre, criminologue et expert auprès des tribunaux).

Mrap

PARIS EN PANNE D'ÉGALITÉ

LA FÉDÉRATION de Paris du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap) a publié cette année un rapport intitulé "Paris d'égalité", recensant les entorses aux principes républicains relevées dans notre bonne ville, en 1995 et 1996. Le 14^e figure malheureusement en bonne place dans ce triste palmarès. Ainsi la mairie est-elle épinglée pour non-respect de l'obligation scolaire, droit universel dont les services municipaux entendaient priver les enfants d'immigrés non réguliers (voir "La Page" n°23). Le Mrap dénonce aussi le défaut d'information sur l'accession à la nationalité française pour les jeunes étrangers nés dans l'Hexagone et les complications mises à l'inscription sur les listes électorales de citoyens aux noms à consonnance étrangère.

Toujours dans notre quartier, "Paris d'égalité" mentionne l'accrochage provoqué par des militants du Front national de la jeunesse devant le lycée Paul-Bert (voir "La Page" n°28) et cite la présence dans l'arrondissement de la secte Moon (rue de Châtillon, voir "La Page" n°24) et, jusqu'à l'an dernier, de la Nouvelle Acropole (voir "La Page" n°33).

On trouvera des raisons de se rassurer en remarquant que nous devons aussi ces trop nombreuses citations à la présence dans le quartier d'un réseau associatif capable de mettre en lumière tous ces dysfonctionnements. Le Mrap poursuit d'ailleurs son travail antiraciste et prépare une nouvelle édition de son rapport : on peut l'aider en contactant son comité local 14^e-15^e au 17, rue de l'Avre, 75015. **O.S.**

LA DERNIERE SÉANCE

Pour sa toute dernière projection, dimanche 30 novembre, le cinéma l'Entrepôt présentait le film "Reprise" d'Hervé Le Roux. La salle créée en 1975 par Frédéric Mitterrand a en effet dû cesser ses activités, faute de subventions suffisantes. "Malgré toutes leurs promesses, le Centre national de cinématographie et la Mairie de Paris ne nous donnent pas les moyens de continuer", explique avec amertume son directeur Patrick Compte. En revanche, le restaurant et le bar du 7-9, rue Francis-de-Pressensé restent ouverts.

RAPPEZ DE CONCERT

Le Cepjie organise un concert de rap avec cinq groupes de jeunes dont trois du quartier (Ael Bandy, Basse vision, Maniak et Mani-touf, Net 2 Net, Négropolitain) le mardi 30 décembre au centre Notre Maison (salle Martin Luther), 28-32 rue Olivier Noyer. De 18h30 à 21h30. Entrée : 20F (sur place).

NICOLE CATALA ET L'IMMIGRATION

Nicole Catala s'est distinguée à l'Assemblée nationale le 28 novembre, lors du débat consacré au projet de loi Guigou sur la réforme du droit de la nationalité. La députée RPR du 14^e arrondissement a réussi à faire adopter en première lecture son amendement sur la condition de résidence limitant l'acquisition de la nationalité française par le mariage. Nicole Catala fut par ailleurs la seule, avec le député RPR Robert Pandraud, à refuser de prendre part au vote sur l'amendement de l'unique élu FN, Jean-Marie Le Chevallier. Les autres députés, eux, ont massivement rejeté cet amendement qui visait à supprimer le droit du sol.

LA PAGE est éditée par l'association l'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14. Directrice de la publication: Chantal Huret. Tél (répondeur): 01.43.27.27.27. Commission paritaire n° 71 081. ISSN n° 1280 1674. Impression: Rotographie, Montreuil Dépôt légal : décembre 1997.

Chantal Huret

LES PETITES PERLES DU CONSEIL

Le maire, père sévère. Au conseil d'arrondissement du 6 octobre, Lionel Assouad a adossé un conseiller de sa majorité qui, en défendant son rapport sur les subventions aux associations sportives, dirigeait son regard vers le public : "On ne s'adresse pas à la salle. Les élus ne doivent ni craindre ni rechercher l'émotion manifestée par le public." Qui a dit que notre démocratie souffrait d'un divorce entre les "élites" et les "masses" ?

I love Staline. Le 3 novembre, à une demande d'éclaircissement d'un conseiller sur les liens existant entre certaines associations et les conseillers de la majorité, Lionel Assouad lance : "Vous me prenez pour un maire stalinien ?" Que veut dire ces multiples références au petit père du peuple ? Serait-il devenu l'idole du maire du 14^e ou fait-il seulement une fixette ? Si vous avez une hypothèse, écrivez-nous.

Dates des prochains conseils d'arrondissement :

Le lundi 12 janvier
Le lundi 2 février
Le lundi 9 mars
Toujours à 19 heures dans la salle des mariages de la mairie.

SERVICE PUBLIC SUR LISTE ROUGE

Un paradoxe qui concerne l'antenne Assemblée de la rue Friant. Incontrable sur minitel, l'"Espace accueil" (sic) Friant est effectivement sur liste rouge, nous confirme le service renseignements de France Telecom. Eh oui, une certaine idée du service public à la française sans doute... Doit-on en conclure que les chômeurs y sont persona non grata ou au contraire qu'ils acquièrent par ricochet le statut de V.I.P. Le lecteur tirera lui-même les conclusions qui s'imposent.

MERCI À LA ROCHEFOUCAULD

L'association La Roche-foucauld, qui vient de se dissoudre, fait don du reliquat de ses fonds à "La Page". Nous rappelons ici son action et reproduisons la lettre envoyée par sa présidente.

L'ASSOCIATION pour la défense du site de La Roche-foucauld avait été créée en juillet 1991 à la suite de projets d'urbanisation ultra-modernes prévus par l'Assistance publique (AP). Le but était de préserver ce site du XVIII^e siècle, figurant à l'inventaire des Monuments historiques, son jardin et son environnement. Grâce à la mobilisation des riverains et des habitants du quartier (voir "La Page" n°11), avec l'appui du maire du 14^e, la bataille a été gagnée, après une lutte sévère en 1993 (l'AP a renoncé à ce projet de construction après un refus de permis de construire). Bien que le danger de "bétonnage" existe toujours un peu partout, l'association a été dissoute dernièrement car, pour l'instant, la menace pesant sur ce site semble écartée.

"Messieurs,
Je vous envoie ci-joint un chèque de 1 984 francs, en tant que don de notre association au profit de la vôtre. L'Association pour la défense de La Roche-foucauld va être dissoute et a demandé que le reliquat de ses fonds soit versé à votre association. Toutefois, ce don est assorti du vœu que ces fonds soient utilisés par vous pour la défense de l'urbanisme de notre quartier, en particulier pour la lutte pour le maintien d'une ville à visage humain.
"Dans cette lutte, nous vous demandons donc de nous représenter et de vous faire le porte-parole selon votre habitude, des différents problèmes qui se posent et se poseront dans le futur et en particulier pour porter à la connaissance des habitants, pour qu'ils puissent se mobiliser, les divers projets d'envahissement des bétonneurs.
"Avec l'espoir que cette somme puisse vous aider, nous vous souhaitons beaucoup de courage et bonne chance.
Très cordialement",
Edwige Jakob, présidente de l'Association pour la défense de La Roche-foucauld

ANCIEN MARCHÉ COUVERT

Rue Daguerre : on brade !

LES HABITANTS du quartier Daguerre s'étaient mobilisés en 1994 pour que soit maintenu l'ancien marché couvert du n°19, avec ses petits commerces de bouche, son bistrot et son ambiance conviviale populaire. C'est finalement une galerie marchande qui a été mise en place et il faut bien aujourd'hui parler d'échec.

Malgré une façade considérée comme s'intégrant bien dans le paysage urbain, les petits commerces de fruits et légumes n'ont pas voulu venir, même avec des loyers abaissés à environ 250 F le m² par mois (le promoteur prévoyait initialement plus de 300 F le m²). En début d'année, les locaux restaient

LOSSERAND-PERNÉTY

Nouvelle enquête publique pour la Zac Didot

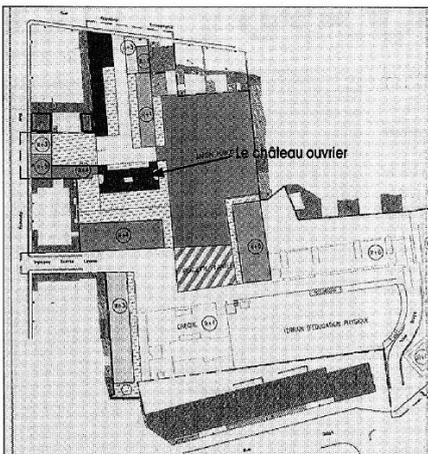
Le feuilleton de l'aménagement de la Zac Didot offre aujourd'hui un nouveau rebondissement. Début octobre, la Ville décidait de préserver les bâtiments jusqu'alors menacés de destruction dont le Château ouvrier (voir "La Page" n°35).

VOILA que se profile à l'horizon un nouveau plan d'aménagement de zone, soumis à une nouvelle enquête publique : l'occasion pour les habitants d'exprimer leur avis. La zone d'aménagement concerté (Zac) Didot est remise à plat. Un peu trop tard quand on voit l'étendue des dégâts côté rue du Château et place Moro-Giafferri. La tour et les deux barres n'en finissent pas de monter. Les associations, bientôt rejointes par le maire du 14^e, avaient demandé une révision de l'esthétique des façades. La nouvelle épreuve présentée par l'architecte lors d'une réunion à l'Hôtel de Ville n'a suscité que stupeur et consternation. Une façade lisse et uniforme dans le plus pur style promoteur des années 80. L'association Urbanisme et démocra-

tie n'a pas attendu pour déposer un recours devant le tribunal afin de contester une nouvelle fois cette architecture douteuse.

Concernant les habitants du Château ouvrier, la situation est entourée d'un certain flou. D'un côté le conseil d'arrondissement a voté à l'unanimité un vœu demandant le relogement des occupants actuels, dans le Château ouvrier, en loyers sociaux (PLA) ; de l'autre, les services de l'aménagement de l'Hôtel de Ville écartent catégoriquement cette hypothèse. Joyeuse cacophonie de la mairie de Paris, traduisant certainement l'existence de dissensions internes. Quoi qu'il en soit, la sauvegarde de la mémoire du quartier ne peut se limiter à la préservation du décor, du bâti. Evincer les habitants, c'est supprimer les acteurs de ce que nous défendons, la vie de notre quartier.

Un nouveau plan d'aménagement de la zone rue Raymond-Losserand/rue Pernéty a été rendu public. Principale différence, mise à part le maintien des bâtiments anciens : le déplacement du square (2 300 m²) qui deviendra accessible par la rue Losserand.



Document, Mairie de Paris.

Suggérée par les habitants, cette décision ne manque pas de bon sens. Pour le reste, le programme demeure identique : une très forte densité de logements (130 PLI, destinés aux "classes moyennes") enclavée au cœur d'un

flot parisien sans le minimum de structure sociale ou centre d'animation.

SYMPA, LE NOUVEAU QUARTIER...

Depuis deux ans, les Zac parisiennes sont toutes réorientées une à une : Belleville, la Moskowa, les Amandiers, bassin de la Villette... et aujourd'hui la Zac Didot. Chaque fois, le rapport de force établi entre la Ville et une association de quartier a permis la remise en cause de ces aménagements. Sur la Zac Didot, il aura fallu l'acharnement des habitants occupant partiellement le chantier, le harcèlement des services de la Ville par les associations, l'échec des procédures en dommages et intérêts intentées par les promoteurs contre l'association

Urbanisme et démocratie, pour que l'avis des habitants soit pris en considération. Nous sommes loin d'un processus de concertation.

La Zac Didot devrait être achevée en 2003, a informé la Ville de Paris. Espérons que le temps portera conseil à nos décideurs. Sinon, ce sera une nouvelle fois aux associations de quartier de les rappeler à l'ordre.

René Dutrey

A LA SANTÉ DU CHATEAU OUVRIER

Samedi 10 octobre, l'association Urbanisme et démocratie et l'amicale des locataires du Château ouvrier invitaient les habitants à un opéram concert. Au son de l'accordéon et de l'orgue de Barbarie, les riverains venus nombreux ont pu apprécier une cuvée baptisée "Château ouvrier". Sur l'étiquette on pouvait lire : "Sochez réhabiliter et reloger avec concertation". Son succès a été immédiate : même les bouteilles vides disparaissaient.

Pour se procurer la cuvée "Château ouvrier", contactez Urbanisme et démocratie : 15, rue Boyer-Barret. Tél. 01 42.79.95.27.

Mouchotte

L'ACTION CONTINUE, LES ESPRITS S'APAISENT

Rue du Commandant Mouchotte, le "village" retrouve son calme après les perturbations causées par la mise en vente des logements de la Sefimeg (voir "La Page" n° 34). Rien n'est réglé mais l'association des locataires, après de fortes turbulences, s'est reconstituée autour d'une nouvelle équipe élue lors de l'assemblée générale de juin dernier.

MÊME si des brèches ont été ouvertes dans la "solidarité" après le rachat de leur logement par environ 250 locataires sur les 436 concernés à ce jour, la convivialité est à nouveau sensible à "Mouchotte". Au local de l'association, ce lundi 10 octobre, nous attendons Sophie Lemoine et Claude Levy, locataires et membres actifs de l'association; un locataire passe récupérer dans le frigidaire une part de gâteau d'anniversaire, un autre reprend les clés d'un local où s'est entraîné un groupe de danse espagnole et quelques instants plus tard ce sont les brid-

geurs du lundi qui investissent la salle.

Côté actions, l'association poursuit le travail amorcé et entreprend de nouvelles démarches. Si aucun des litiges n'est encore réglé (notamment les différences de calcul entre les géomètres-experts sur le nombre de mètres carrés des logements), une certaine accalmie règne cependant sur le front des procédures.

Les quelques personnes dont le congé pour vente expirait en mai et juillet derniers sont toujours dans les locaux et aucune mesure d'expulsion n'a été prise à leur encontre. D'autre part, une vingtaine de personnes ont déposé une assignation pour nullité de l'offre de vente. Si elle était



Dessin de Chantal Montellier tiré de l'album "La fosse aux serpents" (éditions Castelman)

jugée recevable, la nouvelle offre se verrait appliquer la loi Carrez (voir encadré) qui stipule que la superficie doit impérativement y figurer. Quant aux ateliers d'artistes, il avait été proposé à la Ville de Paris de les racheter mais celle-ci a décliné l'offre.

10 000 CONGÉS-VENTES

Pour éviter que ne se reproduise une telle situation, notamment avec la GFC, propriétaire des 357 autres logements du village Mouchotte, une entrevue a eu lieu avec le chef de cabinet du ministre du Logement. Celui-ci a été sensible aux arguments avancés. En effet, si le propriétaire peut vendre son bien au bout de trente ans, tous les prêts ayant été remboursés, les interlocuteurs ont rappelé les conditions de financement. A l'époque, une aide à la construction avait été accordée par la collectivité publique dans le

cadre d'une convention Etat-Ville. Une loi semblable à celle sur les HLM devrait donc être mise à l'étude. Elle permettrait, dans un cas similaire, aux locataires d'acheter leur logement et à ceux qui le souhaitent de rester dans les lieux en tant que locataires.

Dix mille locataires parisiens seraient actuellement concernés par le problème des congés-ventes, selon un article du "Parisien" du 20 octobre dernier intitulé "La vague des congés". Il se réfère notamment aux locataires de Mouchotte et rappelle que la mairie du 14^e s'est vue sollicitée par bon nombre de demandeurs de logements sociaux après l'envoi du courrier de la Sefimeg.

Chantal Huret

ABONNEZ-VOUS A LA PAGE

Six numéros : 40 F (soutien : 100 F). Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equipe Page, BP53, 75661 Paris cedex 14.

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....

désespérément vides, au point qu'une pétition avait recueilli cinquante signatures parmi les commerçants pour réclamer... un Franprix ! La montagne accouchait d'une souris : il y a déjà un Monoprix à 50 mètres. Une autre solution a été trouvée au prix d'une renonciation aux commerces alimentaires.

En mai dernier, en effet, un établissement d'achat-vente de matériel d'occasion électrique et électronique est venu occuper environ 40 % de la surface commerciale du 19, rue Daguerre. Ce négoce, à l'enseigne de la chaîne Cash-Converter, ne désemplit pas de curieux le samedi après-midi : le matériel usagé fait la joie des économes qui apprécient les disques ou les postes de radio cédés à moitié prix, tandis que d'autres sont heureux de s'en débarrasser pour empêcher quelques sous. Son apparition suscite cependant la réprobation des amoureux du quartier, qui voient disparaître les magasins traditionnels au profit d'enseignes passe-partout de chaînes commerciales ou de magasins franchisés. Pour beaucoup, les espaces aseptisés et froids hypermodernes comme celui du Cash-Converter sont à l'opposé du caractère originel de la rue Daguerre.

Pour faire le point sur l'évolution du paysage commercial de la rue et sur ce qu'en pensent ses usagers, l'association Monts 14 a commencé cet hiver à interroger les riverains en leur proposant un questionnaire.

Patrice Maire

LOI CARREZ DU 18 DECEMBRE 1996

Article 46 : "Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un lot ou d'une fraction de lot mentionnant la superficie de la partie privative de ce lot ou de cette fraction de lot. La nullité de l'acte peut être invoquée sur le fondement de l'absence de toute mention de superficie".

Cette superficie est définie par le décret d'application du 23 mai 1997 : "...est la superficie des planchers des locaux d'habitation couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres..."

Exposition

LA ZAC MONTSOURIS EN TROMPE-L'ŒIL

Après trois années de lutte menée par les riverains et les associations locales, la ville de Paris et la Société d'aménagement de la Zac Alésia-Montsouris affichent enfin une volonté de transparence. Pour preuve : l'exposition intitulée "Retour aux sources". Entre les n° 41 et 61 de l'avenue René-Coty, de grands panneaux prétendent nous informer. Hélas, l'image l'emporte sur le message.



Zac et que la RATP cède le terrain à "prix d'ami" (moyennant une prime de l'Etat et une autre de la Ville) semble respectée... à condition de construire "social". Sont ainsi prévus 35 % de PLA (prêt locatif aidé, les vrais HLM) et 25 % de PLI (prêt locatif intermédiaire), soit 60 % de logements dits sociaux, et 40 % de logements "libres" (voir "La Page" n° 32).

Le découpage en treize lots, non compris les équipements collectifs (gymnase, école, square, espaces de jeux), est bien indiqué. Mais hormis l'impressionnant "trombinoscope" des quinze architectes qui doivent prendre part à la construction rien n'est dit sur l'aspect, la hauteur, le plan intérieur, la taille des futurs immeubles. La seule maquette dont on présente la photo est celle de l'école, dont l'ouverture est prévue pour la rentrée 1999. Seuls détails concrets : les bancs et les bornes qui orneront le square et les espaces publics.

LE COMPTE N'Y EST PAS

Les maquettes présentées lors de l'inauguration n'apparaissent nulle part sur les panneaux destinés à l'homme de la rue. Selon des renseignements pris auprès de Guy Bernfeld, directeur du projet et responsable de la SADM, il semble qu'il soit impossible de montrer l'allure des immeubles avant d'avoir

Une enfilade de désinformation. (photo : Patrick Bolland)

reçu le permis de construire, le but de l'exposition étant de situer la Zac dans son contexte le plus large. Une information plus détaillée sera donnée ultérieurement... sans doute quand il sera trop tard pour pouvoir modifier quoi que ce soit. Est-ce ce qu'on appelle une parfaite transparence ?

En revanche, on annonce avec fierté la conservation des aqueducs, alors qu'il a fallu se battre pour que le site ne soit pas entièrement occulté et démolí (voir ci-dessous). Les panneaux et le journal "Quam", publié par l'aménageur, présentent aussi deux photos : l'une est intitulée "Aujourd'hui le parc Montsouris", l'autre "Demain des talus gazonnés". Sauf erreur, cette dernière représente l'actuel talus de l'avenue René-Coty, prévu pour être conservé, avec toutefois une hauteur fortement réduite, ce qui n'est pas du tout mentionné.

Le logo, adopté pour le projet, est une feuille verte, l'écriture pour la plupart des panneaux et les bandes dessinées sont bien faites pour attirer l'attention des enfants mais, hélas, elles donnent si peu d'information...

Pour en savoir plus, nous avons essayé d'obtenir un rendez-vous à la maison Alésia-Montsouris, dont les coordonnées sont indiquées dans le journal de la mairie. Au téléphone, tout en s'interrogeant sur ce que nous voulions savoir, on nous a répondu que, pour l'instant et jusqu'à la mi-décembre, l'accueil du public était impossible. Pourquoi ? "C'est un chantier, et puis il y a de l'amiante" (sic). Alors, fort aimablement, on nous a fait parvenir le planning des lots commercialisés. Cela ne nous informe guère.

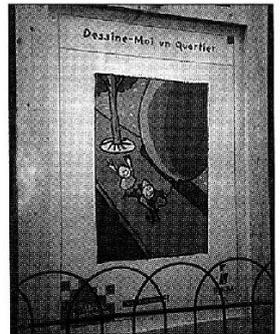
On peut se poser, avec inquiétude, quelques questions fort simples. Il est bon que l'on ne construise pas d'une façon tout à fait uniforme un si grand nombre de logements. Mais comment 7 constructeurs différents, peut-être encore plus par la suite, et 15 architectes vont-ils s'entendre pour créer un ensemble harmonieux ? 7 permis de construire sont en cours d'instruction, mais aucune photo de maquette ne figure sur les panneaux.

Par exemple les lots n° 7 (PLA) et 5 (PLI), dont les projets immobiliers ont été adoptés au conseil d'arrondissement du 3 novembre dernier, et dont la mise en chantier est prévue au cours du premier semestre 98 et la mise en location au cours du 2ème semestre 99 ont, d'après le plan, des surfaces à peu près identiques. Sur l'un la SAGI construira 31 logements PLA (le plan en indique 33, 2 ont donc disparu...) et sur l'autre Immobilière 3F construira 82 logements PLI (le plan en indique 83...)

MACHIAVEL

Comment est conçue la planification des logements ? Y aura-t-il des immeubles, composés uniquement de studios et d'autres composés d'appartements plus grands ? A titre d'exemple, les parcelles 7 et 8 semblent avoir la même taille. Or sur l'une il y aura 33 logements, sur l'autre 80. Quant à la diminution du nombre de logements prévus, le maire, interrogé sur cette "disparition", a répondu, agacé, que le plan et le journal de la mairie avaient commis une erreur et que, de toute façon, ces logements étaient admirablement situés. Bonne explication !

Aucune échéance n'est prévue pour les

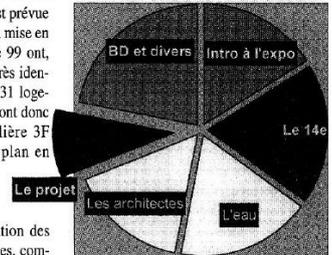


équipements collectifs, à l'exception de l'école. Il était question de l'ouverture d'un bureau de poste. Où sera-t-il situé ? Y aura-t-il vraiment des bureaux, dont l'utilité a été contestée par tous. Espérons que l'information sera plus satisfaisante par la suite et qu'elle pourra permettre aux associations de se manifester avant qu'il ne soit trop tard...

Enfin, pour se donner un petit air moderne d'interactivité on demande à la population de proposer un nom pour le futur square. Notre suggestion est simple : il faut le nommer "Machiavel".

Patrick Bolland et Edwige Jakob

Les 58 panneaux de l'expo



EXPO-VENTE

Sous un beau soleil, ce mercredi 24 septembre, l'inauguration d'une exposition sur la Zac Alésia-Montsouris débute par une conférence de presse. L'ouverture d'un quartier qui va naître : 75 panneaux émaillés anti-graffiti, alignés le long de l'avenue René-Coty et qui seront mis à jour, tout ou long du projet, jusqu'à l'an 2000.

D'anciens autobus à plate-forme nous transportent à l'est du chantier, au 38, avenue Réille. Une grande opération de séduction : des hôtesses nous accompagnent individuellement vers une petite salle de conférence, en plein chantier, encore vide. Une quarantaine de personnes, pour la plupart des hommes d'affaires en costume sombre, deux ou trois anonymes et une seule association en vue. De riverains, point !

A la tribune, le maire du 14^e et quatre collaborateurs de la SADM, devant une grande maquette du futur quartier "concerté", Lionel Assouad parle de dix ans de préparation de planning un peu serré : "L'Etat et la Ville ont passé un contrat pour réaménager cette zone industrielle de la RATP... C'est notre cadre de vie à tous qui est en cause". Certains regardent leur montre, l'heure du déjeuner approche. Soudain, une question ! Un journaliste demande une précision sur le nombre de logements prévus dans tel secteur. "La concertation, c'est du temps perdu nécessaire", affirme le maire. Midi et demi, tout le monde se dirige vers un généreux buffet.

L'après-midi, portes ouvertes avenue Réille, avec visite du chantier, un grand espace vierge où seuls s'exposent aux curieux les vestiges des aqueducs gallo-romain et de Médiçis. Les promoteurs vantent leurs jolis appartements donnant sur le parc Montsouris... ou sur la voie ou RER. Selon le mot du maire, "Alésia-Montsouris peut devenir une flamboyante vitrine". Mais il y a ceux qui préfèrent moins flamboyant et plus en harmonie avec notre quartier.

John Kirby Abraham

Maurice Silvy

MONTSOURIS

Les aqueducs réduits à la portion congrue

Le maire de Paris annonce de nouvelles dispositions pour les deux aqueducs mis au jour à Montsouris (voir "La Page" n° 32). La bonne volonté affichée de Jean Tiberi est trompeuse : certaines de ses propositions sont des souhaits, d'autres demeurent aléatoires. Seul un classement au titre des Monuments historiques est à même d'assurer la pérennité de ces vestiges.

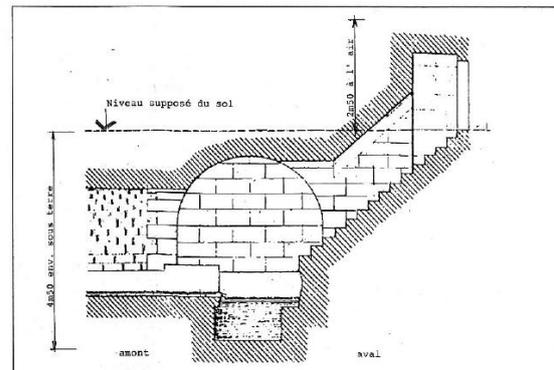
LE GROUPE DE TRAVAIL mis en place à l'initiative de la mairie de Paris a longuement étudié les dispositions des aqueducs. Il est significatif qu'aucun document graphique n'accompagne son communiqué. Comment maintenir ces vestiges en rez-de-chaussée et en sous-sol d'immeubles dont l'implantation n'a pas été étudiée pour cela ? La présentation annoncée d'une portion de l'aqueduc Médiçis dans un nouvel accès du RER, et d'éléments des deux ouvrages à rez-de-chaussée de futurs immeubles, reste un souhait. Il est à noter que les deux aqueducs ne figurent toujours pas sur le

projet exposé au public sur les murs d'enceinte de la Zac Alésia-Montsouris par la société d'aménagement SADM (voir ci-contre).

Il y a un an, le maire décidait la conservation des aqueducs au droit des espaces publics, notamment dans le square. Le communiqué précise, concernant l'aqueduc de Marie de Médiçis que "le regard du XVII^e siècle, qui existait autrefois sur le site, sera reconstitué d'après le modèle qui subsiste avenue René-Coty, à l'arrière de l'hospice La Rochefoucauld"... Il s'agit du regard n° 23, dit de la Ferme de la Santé, dont la majeure partie est conservée en surélévation du square avec des tronçons de galeries sectionnées par la voirie. Chacun peut l'apercevoir depuis la ligne du RER qui domine le site.

LE REGARD 23 DÉCAPITÉ

Dans ses ouvrages concernant les anciennes eaux de Paris, l'ingénieur Eugène Belgrand nous a laissé un relevé précis de ce regard (voir croquis) tel qu'il apparaissait au XIX^e siècle depuis l'intérieur de l'ouvrage. Celui-ci aurait été décapité, et l'escalier d'accès à la partie souterraine détruit lors des récents terrassements. Le maire propose de le reconstruire selon le modèle d'un autre regard. Une telle reconstruction est très improbable en raison des problèmes techniques qu'elle pose. En effet, le remblaiement nécessaire à la conservation du regard et de l'aqueduc de Lutèce in situ



La partie au-dessus et l'escalier d'accès à la salle souterraine ont disparu. (tiré de l'ouvrage : "Les travaux souterrains de Paris - Atlas III - Les anciennes eaux - Planche VI" par E. Belgrand. 1877)

conduirait à établir une plate-forme à un niveau situé au droit des premiers étages des immeubles prévus en périphérie du square.

Parmi les nombreuses associations qui ont défendu ce patrimoine auprès des ministres de la Culture précédents, cinq ont réitéré à Cathe-

rine Trautmann, l'actuelle titulaire du poste, leur demande d'instruire de toute urgence une procédure de classement. Le temps presse car sept demandes de permis de construire ont déjà été déposées.

En fin de compte, que reste-t-il d'assuré ? De petits tronçons conservés en pleine terre sous l'aire de jeux et la terrasse, des bornes jalonnant les anciens tracés et quelques repères sur les constructions. En un mot, des faux-semblants dont la seule fin est de couvrir une destruction programmée de longue date.

J.-P. KAUFFMANN : UN "AMATEUR DE CIGARE"

QUEL est le point commun entre des personnalités d'hier et d'aujourd'hui comme Winston Churchill, Ernest Hemingway, Johnny Hallyday, Jacques Dutronc ou Philippe Noiret ? Réponse : ils ont tous fumé ou fument encore le cigare. C'est l'objet de "L'Amateur de cigare", une publication dont la rédaction est établie 44, rue Dareau. Fondée en 1994, cette revue trimestrielle compte aujourd'hui 8 000 abonnés et 12 000 lecteurs. Son fondateur et rédacteur en chef, le journaliste-écrivain Jean-Paul Kauffmann, répond à nos questions.

Le cigare est un symbole plutôt masculin. Quelle est la proportion de femmes qui en fument ?

C'est très difficile à dire. Nous n'avons pas la possibilité d'avoir des chiffres. Mais la philosophie de notre revue est justement de rendre le plaisir du cigare accessible à tous, et en particulier aux femmes. Une femme qui fume un cigare au restaurant subit les regards réprobateurs de l'assistance. Nous nous battons beaucoup contre cela. Nous savons que de nombreuses femmes fument le cigare mais seulement dans l'intimité. Et puis il existe en France un certain nombre de clubs réservés aux femmes, qui marchent très bien.

Votre journal est consacré à un produit de luxe...

Il est vrai que le cigare est un plaisir coûteux, mais le bon vin aussi. Certaines personnes sont prêtes à sacrifier à ce plaisir des vacances à la montagne, un séjour au Sénégal ou en Tunisie. Il y a toute une clientèle de jeunes, n'ayant pas forcément de gros revenus, qui apprécient le cigare. Notre revue s'adresse à eux. Le luxe implique des choix, donc des sacrifices. Pour moi, c'est la véritable notion du luxe. Le luxe, quand tout est accessible, n'a aucun intérêt. Je pense que le désir reste très important.

Est-ce que les amateurs de cigare sont touchés par la crainle actuelle des maladies pulmonaires ?

Ce serait mentir de dire que le cigare est bon pour la santé. Mais le cigare est très différent de la cigarette : tout d'abord, on avale très peu la fumée car elle est puissante, trop lourde. Le cigare est un produit naturel, un produit du terroir, sans les additifs que l'on rencontre dans la cigarette. Enfin, une étude britannique a révélé que les cigares s'avèrent beaucoup moins nocifs pour la santé que la cigarette.



Est-ce par hasard que "L'Amateur de cigare" est installé dans le 14e ?

Pas tout à fait. J'habite le 14e. J'aime cet endroit parce que c'est un des derniers arrondissements de Paris offrant encore une vie de village. Dans la rue Didot où j'habite, tout le monde se connaît, les commerçants sont des amis. Il y règne encore, pour longtemps j'espère, une ambiance populaire à côté de la partie "noble" avec Montparnasse. Cette ambiance populaire fut, je crois, la vraie vocation de Paris, mais malheureusement cela a changé maintenant puisque beaucoup de gens à bas revenus ont dû partir en banlieue. Dans le quartier Plaisance notamment, il y a un brassage sociologique, avec des ouvriers, des employés, des néo-bourgeois... Telle est la singularité du 14e, au sein de toute la rive gauche.

Après une journée mouvementée à votre journal, que faites-vous à la maison ?

J'fume le cigare !

Propos recueillis par John Kirby Abraham

Lénine rue Beaunier

UNE JOURNÉE DE VLADIMIR ILITCH

Après son exil suisse, Lénine se fixe à Paris dans le 14^e, de décembre 1908 à juin 1912. Durant les six premiers mois, il demeure 24, rue Beaunier où les actuels habitants viennent d'inaugurer une nouvelle plaque commémorative.

LONGTEMPS, Vladimir Ilitch Oulianov s'est levé de bonne heure. En ce beau matin d'avril 1909, celui que tous appellent Lénine depuis son exil, est à sa table de travail, dans le salon, pour rassembler les dernières épreuves de son livre "Matérialisme et Empirio-criticisme" qu'il a corrigées une partie de la nuit : il y dénonce le renouveau de l'idéalisme philosophique en Russie, après l'échec de la révolution de 1905, et lui oppose le matérialisme dialectique. Il les a tant attendues, ces épreuves ! Le courrier était bloqué depuis le 13 mars : 6 000 postiers parisiens en grève. Enfin, il peut envoyer ses corrections à Moscou pour que son livre paraisse au plus tôt. Puis, il rédige du courrier urgent. Dans l'angle de la grande pièce claire, une cheminée surmontée d'un miroir et, pour tout mobilier, la table de bois blanc et deux chaises rapportées de Genève. Des livres partout, à même le parquet, et son cher jeu d'échecs. Déjà 9 h 30 !

En sortant de l'immeuble, Vladimir Ilitch

remarque l'inévitable mouchard tsariste qui le suit pas à pas. Coiffé de son chapeau melon, il enfourche sa bicyclette et descend la très commerçante avenue d'Orléans (aujourd'hui, avenue du Général-Leclerc). Le vélo, sa distraction préférée ! Le printemps arrivant, il s'en est fait prêter un, ce qui lui évite une bonne demi-heure de tramway jusqu'à la Bibliothèque nationale. Bientôt la ligne n°4 du métro sera achevée qui permettra de se rendre rapidement de la porte d'Orléans au centre de Paris. Il passe devant le grand bazar du "Soldat laboureur" et s'arrête au niveau de l'entrée de la villa Adrienne : d'un côté, sa banque, le Crédit lyonnais où il attend impatiemment un virement de Russie, de l'autre, la poste d'où il envoie son précieux courrier.

UNE CONCIERGE MÉFIANTE

Tout en pédalant, Lénine ne peut s'empêcher de repenser à ce maussade jour de décembre où il débarquait, avec sa femme Nadejda Constantinovna Kroupskaïa, sur le quai de la gare de Lyon. Déjà quatre mois qu'ils sont à Paris ! Il songe aussi qu'il leur faut absolument quitter l'appartement du 24, rue Beaunier, pourtant chic et pas cher : 4 pièces, cuisine, débarras, l'eau et le gaz pour 840 F par mois. Non loin du parc Montsouris, c'est aussi calme qu'en province. Mais il a des ennuis avec le propriétaire, méfiant à cause de la pauvreté de leur mobilier, et avec la concierge, mécontente des allers et venues des nombreux visiteurs. Tout à l'heure encore, il a entendu la pipelette grommeler : "On aura bien des misères avec ces anarchistes russes !"

Arrivé à la Bibliothèque nationale, Vladimir Ilitch laisse sa bicyclette



Lénine en 1909. Avant de venir en France, il avait fait raser sa célèbre barbe. (photo : "L'Humanité")

dans l'entrée d'une maison voisine, moyennant dix centimes à la concierge. Il y consacre chaque jour environ quatre heures de travail car la bibliothèque du 14^e, où il a emprunté dernièrement "Les Châtiments" de Victor Hugo, ne contient guère que des ouvrages littéraires. Aujourd'hui, il partira plus tôt car il veut se rendre à la nouvelle imprimerie du comité central. Fini le travail de composition à la lueur des lampes à pétrole ou des bougies dans l'étroite cave du 8, rue Antoine-Chanin sous-louée par Lénine ! Les typographes qui imprimèrent le "Social-démocrate" et le "Proletari" ont déniché un nouveau local, au 110 avenue d'Orléans : un petit bâtiment en briques comprenant deux ateliers et deux pièces pour l'expédition.

BIBLIOTHEQUE ROULANTE

Ces journaux révolutionnaires jouent un rôle important dans le regroupement des membres de la diaspora du Parti ouvrier social-démocrate russe (POSDR) qui demeurent presque tous dans les 13^e et 14^e arrondissements et à Montrouge (Paris compte 25 000 émigrés politiques russes de toutes tendances). A telle enseigne que, du 3 au 9 janvier, le 5^e congrès du POSDR, en présence de Jaurès et Vaillant, s'est tenu dans le vaste restaurant pour noces et banquets du 99, rue d'Alésia. Lénine y assistait.

Après déjeuner, il est décidé de se promener

au parc Montsouris avec Nadia Constantinovna et sa mère Elizabéta Vassilievna qui les a rejoints à Paris et occupe une chambre rue Beaunier. Le mouchard est toujours fidèle au poste ! Le parc est très fréquenté par les émigrés russes qui demeurent dans le voisinage. La famille Oulianov croise Lounatcharski (1) qui pousse son enfant dans un landau encombré de revues et de livres. Vladimir Ilitch regarde étonné cette bibliothèque roulante et s'écrie : "Mais il va l'étouffer !"

En fin d'après-midi, visite de Martov avec qui Lénine a fondé, en 1900, à Genève, le journal marxiste russe "Iskra" (L'Étincelle). Nadia a fait le marché ; le dîner s'organise en commun. La réunion du groupe bolchevik se tient ce soir au premier étage des Manillères, le café du 11, avenue d'Orléans : Lénine y forme les militants et les futurs cadres du parti. Le cafetier met gratuitement une salle à leur disposition à condition que chacun commande un bock ou un verre de grenadine. Les révolutionnaires russes sont pauvres ! Pas le temps de jouer aux échecs dans l'arrière salle du café de Lyon, à l'angle de la place Denfert-Rochereau (l'actuel Fiorelli) où se trouve le siège du club des joueurs d'échecs du 14^e. Vladimir Ilitch aime pourtant s'y attarder. La Rotonde, il n'y va jamais. Un jour, parlant de la bohème littéraire et artistique de Montparnasse parmi laquelle figurent de jeunes exilés russes de la révolution de 1905, n'a-t-il pas déclaré : "Chaque révolution apporte sa sale écume". Les Oulianov préfèrent les spectacles du Théâtre de Montrouge (70, avenue d'Orléans ; l'actuel cinéma Le Mistral) fréquentés par les familles ouvrières ou ceux de Bobino.

Avant de se coucher, Vladimir Ilitch discute avec Nadia de leur projet de déménagement. Ils ont repéré un petit logement à proximité, au 4, rue Marie-Rose (2) : deux pièces et une cuisine. Peut-être pour cet été ?

François Heintz

1) Commissaire du peuple à l'Instruction publique en Urss, de 1917 à 1929.

2) Ils y demeureront de juillet 1909 à juin 1912. Une plaque commémorative y est apposée depuis 1945. Le PCF y a ouvert en 1955 un petit musée dont la visite est confidentielle (voir "La Page" n°18) !

Cette journée est imaginée, pour l'essentiel, à partir de faits et événements racontés dans le livre (malheureusement épuisé) "Quand

HOMMAGE À LENINE

Le 5 novembre 1997, à l'initiative des habitants du 24 rue Beaunier et de la section locale du Parti communiste, une plaque commémorative a été inaugurée pour rappeler la présence de Lénine en cet immeuble de décembre 1908 à juillet 1909. Remplaçant une ancienne plaque apposée le 22 avril 1945 mais usée par le temps, cet hommage a été réalisé, avec l'appui des ouvriers CGT des Monuments historiques, à l'occasion du 80^e anniversaire de la Révolution d'octobre 1917. "Quels que soient les points de vue sur la suite, ce furent dix jours qui ébranlèrent le monde", a rappelé Maurice Lassale pour les communistes du 14^e.



HOMMAGE

Jean Villiers, historien du cirque

Nous avons reçu fin octobre la lettre que nous reproduisons en encadré. Ce courrier nous a donné l'envie de rencontrer Jean Villiers, pour parler avec lui de Georges Brassens et de la cane de Jeanne...

JEAN VILLIERS nous reçoit dans son appartement de la rue Lecuirot. Il nous parle longuement de ses souvenirs du 14^e, à l'époque où il fréquentait Bobino. Péle-mêle, il évoque ses rencontres avec Raymond Devos, Juliette Gréco, Sydney Bechet, et François Mauriac ! Il nous raconte comment il a, un jour, lâché le chien de Léo Ferré sur la scène de Bobino et la nuit où il fit le "taxi" pour permettre à Georges de chanter dans plusieurs cabarets. Il se souvient de l'impasse Florimond où se trouvait la maison de Brassens dans les années 50 comme d'un charmant "petit coin de campagne".

Très vite cependant la conversation dévie sur le cirque qui est sa grande passion. Il a transformé son appartement en musée : les livres sur le sujet ont envahi l'espace, les affiches anciennes sont encadrées et tapissent



Jean Villiers devant un char du cirque Pinder (photo collection Villiers)

les murs, les bibelots de toutes sortes, statues, assiettes, marionnettes attirent le regard émerveillé. Et encore, a-t-il cédé récemment à la Bibliothèque nationale une grande partie de ses collections d'affiches et de programmes de spectacles. Jean Villiers est cependant plus qu'un collectionneur, il a été pendant huit années professeur d'histoire du cirque au Centre national des arts du cirque à Châlons-sur-Marne. Et surtout, il est l'initiateur en 1976, avec Dominique Maclair, du Festival mondial du cirque de demain, festival qui s'adresse aux artistes de moins de 25 ans et qui est à l'origine de la découverte de nombreux jeunes talents.

Jean, tu nous as quittés le 28 octobre 1997. Tu étais assurément un grand artiste. Tu as choisi le soir de cette rencontre pour faire une dernière priquette ! Merci pour cette ultime interview pleine d'érudition et d'émotion.

CHERS AMIS DE "LA PAGE"

Bravo pour votre action "Zac Raymond Losserand". Une question fort loin de ce sujet, que comptez-vous faire pour sauver la maison de Brassens ? Le maire ne me répond pas, bien sûr, et le nouveau directeur du patrimoine est "nouveau" et loin de penser au 14^e.

Voit-on laisser s'effondrer la "Maison de la Jeanne", attendre qu'elle soit à terre pour la classer "lieu de mémoire" ? J'ai connu la Jeanne, la cane, Brassens, l'Auvergnat. Que faut-il faire ? Brassens est assez populaire encore en 97 pour réveiller un peu les habitants de Plaisance et d'Alésia. Ne pensez-vous pas qu'il serait sympa aussi de poser une plaque sur le café (défiguré il est vrai) de l'Auvergnat avec une strophe de la chanson ?

Au plaisir de vous lire, Bien sincèrement
Jean Villiers.

Tous tes amis du cirque, des Pinder aux Fratellini te gardent une place dans leur cœur et ils sauront te rendre hommage du 22 au 27 janvier 1998 lors du 21^e festival qui aura lieu au cirque d'hiver Boughione. Et la maison de Brassens, près du marché Villemain, que nous avons visitée ce soir là, restera dans nos mémoires à double titre.

Charles Antoine Verly

Jean Villiers est l'auteur de nombreux articles sur le cirque et de "Quand passent les clowns" (éd. Syros, 1990).

RUE HIPPOLYTE-MAINDRON

Giacometti dans ses murs

En 1927, Alberto Giacometti prend racine au 46, rue Hippolyte-Maindron. Pendant près de quarante ans, les murs de son atelier servent de brouillon. Pour éviter leur disparition, l'ensemble de ces "traces de vie" ont été démontées. Récit d'un sauvetage.

ALBERTO GIACOMETTI, né en Suisse dans les Grisons en 1901, arrive à Paris en 1922. En 1927, il loue cet atelier qu'il occupe jusqu'à la fin de sa vie, à part quelques séjours occasionnels à l'hôtel Primavera, rue d'Alésia. La fidélité à l'atelier de ses débuts s'est poursuivie alors que, devenu célèbre, il pouvait trouver un espace plus confortable. "Il est singulier qu'en louant cet atelier je l'ai trouvé minuscule, rien qu'un

des griffures, des peintures ou des notes. En 1972, donc six ans après la mort du peintre, l'atelier se trouvait dans un état de délabrement inquiétant. L'humidité et la moisissure rendaient problématique la préservation de toutes les traces laissées par l'artiste. Cependant, la sauvegarde de l'ensemble posait des problèmes techniques auxquels personne n'avait jusqu'alors apporté de contribution.

A la demande d'Annette Giacometti, Michel Leiris fit appel à Michel Bourbon (plus tard élève de Balthus), qui avait dirigé pendant neuf ans l'atelier de restauration du musée de l'Homme, et qui voulait bien relever le défi.

AFFRONTER LES MURS

Très vite, Michel Bourbon eut une double certitude : il fallait tout garder et tout déposer. "Tout garder" parce qu'il était impossible de faire un choix dans la profusion de traces qui couvraient les murs. Ainsi tout fut préservé, y compris les numéros de téléphone notés à la hâte. Pour s'attaquer à cette tâche et pour, dixit Michel Bourbon, "affronter les murs sur lesquels est marqué le passage d'Alberto Giacometti", il fallait aussi

avec l'aide d'une équipe réduite composée de membres de sa famille et d'étudiants. Le lieu étant saturé d'humidité, la première tâche fut donc de remettre en route le Godin pour sécher la pièce. Ensuite vint une longue période de consolidation du support par des injections à la seringue pour rigidifier les matériaux et pour fixer les dessins.

SAUVETAGE À LA TRONÇONNEUSE

Enfin, pour protéger l'ensemble, des feuilles de papier Japon furent apposées sur l'ensemble des murs. À partir de là, il était possible de délimiter des plans de coupe, de pratiquer une tranchée périphérique et d'attaquer, par derrière le support de plâtre lui-même. Les outils les plus divers furent employés, allant du marteau et du burin à la tronçonneuse ! À chaque instant, il fallait contourner les obstacles qui empêchaient la pénétration des outils. Le substrat était composé de matériaux hétéroclites noyés dans la pierre et le plâtre, tels que morceaux de bois, de ferraille, de verre, et...des boîtes de conserve. On peut imaginer les efforts de patience et de persévérance qu'il fallut



trou. Mais plus j'y restais, plus il grandissait... Si j'avais un atelier plus grand, eh bien, je n'y utiliserais pas davantage d'espace." C'était un local au sol cimenté avec une soupenne en pieux état où l'on n'était pas toujours à l'abri des intempéries. Il a confié que cette tanière lui rappelait la caverne où il jouait, enfant, dans les Grisons. Pendant quarante années, il s'est créé une sorte d'osmose entre le peintre-sculpteur et ses murs à qui il confiait des esquisses,

"tout déposer". En effet faire un relevé de fresques, comme cela se pratique sur les parois d'une grotte, n'aurait pas permis de conserver les griffures ou les esquisses tracées avec le doigt dans... la poussière. Le projet était titanesque et consistait tout simplement, si l'on peut dire, à séparer des murs le support couvert de dessins.

Ce travail fut exécuté par Michel Bourbon entre les mois de mai et de septembre 1972,

déployer pour assurer le décollement complet de ces panneaux ! Il ne restait plus pour terminer ce sauvetage qu'à consolider le dos de ceux-ci et faire disparaître la couche de papier protectrice.

L'atelier attend un lieu pour être exposé ou même remonté. En attendant, tels des décors pour le théâtre, les panneaux ont été confiés à un garde meuble...

Charles-Antoine Verly

Rue de Ridder

AU PLAISIR DE PEINDRE

L'ATELIER de peinture de l'Association des personnels sportifs des administrations parisiennes s'est installé, depuis 1984, rue de Ridder. Des modèles viennent régulièrement y poser. Des natures mortes y sont installées. On y rencontre des "élèves" travaillant sous la "conduite" d'enseignants confirmés ; tout cela est très classique. Mais dans cet atelier, ouvert à tous les artistes amateurs, on ne dispense pas un enseignement du dessin et de la peinture plus ou moins passe-partout et académique. Les participants reçoivent surtout des conseils pour éviter les fautes grossières et pour acquérir les données techniques indispensables (matériel, emploi et mélange des couleurs...) : chacun doit trouver son plaisir et pouvoir s'exprimer sans être angoissé par ses insuffisances. Le silence n'est pas absolu, les modèles peuvent bouger

dans une certaine limite afin de ne pas présenter des visages tristes et figés. Les adultes qui pratiquent cette activité de loisir peuvent ainsi s'exprimer suivant leurs possibilités et leurs goûts.

Pour Daniel Vacher qui dirige cet atelier : "Cette liberté dans l'exécution ne doit pour-

tant pas conduire à certains excès de l'art dit contemporain, où toute projection de couleurs sur un matériau prénd à l'appellation d'œuvre d'art voire de chef-d'œuvre".

Daniel Vacher est, par ailleurs, un amoureux du 14^e. Depuis des années, il peint les aspects méconnus du quartier : les petites places et les rues étroites bordées de maisons anciennes, les ateliers, les boutiques aux panneaux de bois peints... Les nostalgiques du passé retrouvent dans ces témoignages le charme de leur quartier, mais pour lui, "il faut se dépêcher de peindre les rescapés du flot de béton qui s'abat sur Paris avant qu'ils ne disparaissent complètement de notre paysage".

Agnès Zerwetz

Atelier de peinture de l'Association des personnels sportifs des administrations parisiennes : 8, rue de Ridder. Tél. 01.45.43.68.72.



Théâtre

JEAN GENET/ALBERTO GIACOMETTI : RENCONTRE DANS LA POUSSIÈRE

Le Théâtre de la Cité U proposait en novembre "L'Atelier d'Alberto Giacometti" : l'adaptation d'un texte de Jean Genet sur le sculpteur de la rue Hippolyte-Maindron.

ENTRE 1954 et 1958, Jean Genet se rendit régulièrement dans notre arrondissement. L'écrivain ne venait sans doute pas en pèlerinage rue Denfert-Rochereau, à l'hospice des Enfants assistés où sa mère l'abandonna à l'âge de 7 mois ; pas plus qu'à l'hôpital Sainte-Anne où on lui décéla, à 15 ans, "un certain degré d'instabilité mentale qui nécessite une surveillance spéciale" ; ni à la prison de la Santé, derrière les murs de laquelle il rédigea, en 1943, "Miracle de la rose"... Non, Genet avait rendez-vous avec le sculpteur Alberto Giacometti, dans son atelier de la rue Hippolyte-Maindron.

De ces séances de pose, l'écrivain écorché vif tirera un texte sobrement intitulé "L'Atelier d'Alberto Giacometti" (1), hommage pétri d'humilité au "seul homme (qu'il a) admiré", à celui qui lui a "appris la chose comme ça". Selon lui, Giacometti a trouvé "ce point précieux où l'être humain serait ramené à ce qu'il a de plus irréductible, à sa solitude d'être équivalent à tout autre."

Poussière et solitude sont justement les deux piliers de la mise en scène d'Hervé Lelardoux présentée cet automne à la Cité



"L'art de Giacometti me semble vouloir découvrir cette blessure secrète de tout être et même de toute chose, afin qu'elle les illumine." (Jean Genet) (photo : Ernest Scheidegger)

universitaire. Porté par un comédien unique figurant un archéologue en quête de lumineux vestiges, cette adaptation du récit de Jean Genet offrait une incursion fascinante dans la pénombre de la création. À l'acteur Jean-Marie Frin, on a d'ailleurs envie de dire, comme Giacometti interpellant Genet : "Comme vous êtes beau !... Comme tout le monde, hein ? Ni plus, ni moins."

Omar Slifi

(1) Réédité par L'Arbalète en 1986. On le trouve aussi dans les "Œuvres complètes" de Jean Genet, aux éditions Gallimard.

THÉÂTRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE

Théâtre

"Blanche-Neige, septet cruel", d'après le conte des frères Grimm. Proposé et réalisé par Benoit Bradel. Jusqu'au 11 décembre 1997.

L'APRES-68 PLIE EN QUATRE

"Copinage" ou "bouquinage" ? Comment annoncer qu'un copain de "La Page" a fait paraître un bouquin ? Alain Rustenholz, dont nous avons publié deux articles - l'un consacré à Jacques Prévert rue du Château (n°19), l'autre sur le Bullier (n°27) -, revient sur les tables de nos librairies préférées avec "Morts de rire" (éditions Stock, 120 F).

L'ami Alain, donc, nous parle d'un temps où l'on riait politique... En un peu plus de 300 pages, il retrace les parcours entrecroisés de quatre amateurs professionnels - Reiser, Coluche, Le Luron et Desproges, tous disparus à l'approche des années 90 - qui ont chacun connu la gloire alors que la société française digérait le choc de Mai.

Si Alain a le bon goût de rester dans le 14^e pour nous accompagner rue d'Odessa, au premier Café de la Gare, et plus tard rue Gazan, chez Coluche, il lui arrive aussi de franchir la porte d'Orléans, direction Bagneux, où le jeune Thierry Le Luron "chabaisait" devant sa télé bien avant de faire salle comble à Bobino, rue de la Gaité...

Pour dire vrai, "Morts de rire" se fout des frontières et n'hésite pas à nous entraîner dans les cabarets de la montagne Sainte-Geneviève, quand ce n'est pas carrément "outré-Seine", pour visiter la rédaction d'"Hara-Kiri", dont faisait partie Reiser, ou celle, plus franchement "rive droite", de "L'Aurore", où a officié Pierre Desproges. Gageons que nos lecteurs sauront lui pardonner ces infidélités à notre arrondissement.

O.S.

RÉCIT D'UN BOURLINGUEUR

Copinage, bouquinage bis... Dominique Joubert, dont "La Page" avait publié un poème sur les traces d'Henri Calet (n° 29), nous offre son deuxième récit en prose. Avec "Le Chien de la Barbare" (éd. Le Dilettante, 75 F), Dominique, qui connaît admirablement Paris, nous entraîne cette fois dans son errance à travers Berlin, la narine à l'écoute et l'œil cargué d'émois... L'homme n'est qu'un chien des rues et l'auteur se demande : "Ai-je suivi la Barbare à cause des houles ?". Là, c'est Berlin qui sert de mer et d'arrière-port.

Nous aimons ses appels du large et ses dérives incertaines dans les rues de la ville.

F.H.

VINAIGRE - JIC

Le "Journal intime collectif", recueil de textes publié par l'association Vinaigre, prépare sa troisième édition. Le collectif d'écrivains amateurs créé dans le 14^e en 1994 présentera au début de l'année 1998 une nouvelle gamme de récits racontant Paris au quotidien. Comme d'habitude, ce petit livre comportera une étonnante variété de témoignages sur notre vie contemporaine.

En attendant, le "JIC" est déjà sur Internet (<http://www.mygale.org/10/jic>) depuis le mois d'octobre. Pour en savoir plus sur ce mode d'expression original, téléphoner au 01.45.38.56.83.

ALÉSIA-LES PLANTES : C'EST OFFICIEL

L'association de défense du quartier Alésia-Les Plantes (148, avenue du Maine), créée en 1995, vient de se déclarer auprès de la préfecture de police. Elle entend ainsi devenir un interlocuteur officiel des pouvoirs publics. Dans l'immédiat, l'association se propose de faire aboutir plusieurs revendications.

En particulier, elle demande au maire du 14^e l'aménagement d'un square de 4840 m², entre la 16 et la 26 de la rue de Châtillon, comme promis en 1977. A chaque échéance électo-

rale, la promesse a été renouvelée mais, en réalité, 1750 m² seulement ont été ouverts (à titre provisoire) en 1996. L'association demande en outre que des arceaux de parking pour les vélos et motos soient installés devant la poste rue d'Alésia, à l'angle des rues des Plantes et du Moulin-Vert, ou encore à l'angle de l'avenue du Maine et de la rue des Plantes.

Enfin, l'association demande que la priorité des bus dans la circulation automobile soit reconnue et propose la création de couloirs infranchissables par les voitures, par exemple sur le tronçon entre la place Victor-et-Hélène-Basch et la rue Didot pour le 62, et entre l'avenue du Maine et la rue d'Alésia pour le 58.

La Santé

LETRE DE PRISON

Nous avons reçu la lettre suivante que nous avons décidé de publier intégralement. Gilbert Roth, en détention préventive à la Santé, y dénonce des pratiques fréquentes (1) dans les prisons, par ailleurs surpeuplées. Il n'a pas obtenu de réponse à ce jour.

"A Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la Santé

Monsieur le secrétaire d'Etat, Vous êtes un ancien maoïste (2), je suis un ancien anarchiste... J'ai dit ancien ? Pardon, toujours anar ! C'est d'ailleurs un peu pour ça que je suis en prison... Je n'ai pas assez le respect de la propriété des riches ! Jusqu'ici, tout est normal, comme dans le meilleur des mondes capitalistes. Bien que nous soyons de la même génération, je ne pense pas vous avoir connu autrefois... Quoique, en 68, étant le premier chauffeur de taxi en grève, je m'étais mis avec mon véhicule, à la disposition de l'équipe médicale d'urgence de Jussieu... jusqu'à épuisement du carburant.

Venons-en à aujourd'hui. Il se passe des choses à la Santé qui ne peuvent laisser indifférent un secrétaire d'Etat à la Santé, d'autant plus s'il est médecin... car l'administration pénitentiaire semble être au ordre des services médicaux, et plus particulièrement du service psychiatrique. Donc, j'en déduis que vous seriez mon ministre de tutelle !

Depuis un mois et jusqu'à vendredi dernier, nous avons vécu, mon codétenu et moi-même, avec un fou furieux qui nous aurait été imposé par le service de Mme Odile Dormoy, psychiatre à la Santé et à Sainte-Anne. Je ne conteste pas son intérêt person-

nel pour une expérience thérapeutique de ce type, mais je conteste que l'on se serve de moi comme cobaye involontaire... mettre un fou avec deux personnes calmes pourrait avoir un effet calmant sur le premier, mais au risque de retrouver trois fous à l'issue de l'expérience. Nous forcer à vivre ainsi, 24 heures sur 24, relève au mieux de l'inconscience... au pire, de la mise en danger d'autrui ! Cette dame Dormoy, que vous côtoyez peut-être dans les sauteries mondaines, devait dormir sur ses deux oreilles, une fois son "travail" terminé, avec ou sans l'aide de la chimie qu'elle distribue si facilement. Ici, nous ne pouvions dormir que par roulement pour éviter que l'un de nous (ou les deux) ne passe de vie à trépas.

Toutes nos demandes et réclamations auprès de l'administration pénitentiaire se sont heurtées à des fins de non-recevoir et à des manoeuvres dilatoires. Les surveillants de base, eux-mêmes scandalisés par la situation, ont laissé entendre que la gestion du problème était du ressort des psychiatres. Bien que je n'accorde qu'un crédit relatif à leurs paroles, il serait intéressant de déterminer les responsabilités. Aujourd'hui, le problème s'est déplacé dans une autre cellule... Faut-il attendre un "accident" grave pour intervenir ?

En souhaitant que la misère et les drames des prisons françaises vous intéressent autant que ceux du tiers-monde, je vous prie d'agréer, Monsieur le secrétaire d'Etat, mes salutations toujours révolutionnaires.

Gilbert Roth

(1) "Le Monde" du 14 novembre a consacré une série d'articles sur les soins en prison, en particulier sous l'angle psychiatrique.

(2) Bernard Kouchner a bien été, dans les années 60, membre de l'Union des étudiants communistes (UEC) dont sont issus beaucoup de groupes "gauchistes". Mais, à notre connaissance, il n'a pas été à proprement parler maoïste.

Alésia-Tombe-Issoire

AU CARREFOUR, L'ÉCOLE DU DANGER

La circulation très dense rend dangereux les abords du groupe scolaire Alésia-Tombe-Issoire, le plus important de Paris. Les parents d'élèves réclament la surveillance et l'aménagement du carrefour.

B IEN MALGRÉ elle, l'enseignante "la Voie verte" du restaurant asiatique, en face de l'école Alésia-Tombe-Issoire, est trompeuse ! Les trois voies qui forment le carrefour du même nom ont mauvaise réputation : trente accidents de la circulation ces quatre dernières années, dont un mortel en 1995 et un très grave en juillet dernier.

Le matin du 21 octobre, une trentaine de parents d'élèves, soutenus par la FCPE* et les élus socialistes, ont manifesté leur colère en bloquant les lieux à l'heure de l'entrée en classe. "Malgré nos demandes répétées d'avoir des agents de surveillance sur chacun des passages piétons, les pouvoirs publics ne font rien pour garantir la sécurité des quelque 680 écoliers du plus important groupe scolaire parisien. Faut-il attendre un nouvel accident ?", lance Jean-André Orlandi, président de la FCPE Alésia-Tombe-Issoire.

Le rassemblement est bon enfant ! Arrivée sur les lieux, la police fait preuve de courtoisie. Les parents d'élèves souhaiteraient les voir plus souvent aux entrées et sorties de l'école. En effet, faute d'effectifs, les policiers ne sont présents qu'épisodiquement aux passages cloutés et la contractuelle affectée de manière permanente, depuis vingt-cinq ans, près du feu de circulation de la rue d'Alésia, prend sa retraite au premier tri-



Fin octobre, les parents d'élèves ont bloqué le carrefour Alésia-Tombe-Issoire pour réclamer des agents de surveillance aux passages cloutés. (photo : Dominique Lebleux)

estre 1998. Elle ne sera pas remplacée par un agent de même statut, attaché à une seule école. Trois feux décalés, véritables pièges à piétons, et l'absence de signalisation accentuent la dangerosité du lieu. Les parents demandent aussi l'aménagement du carrefour : vitesse limitée à 30 km/h, ralentisseurs, trottoirs élargis, signalisation efficace et suppression des feux décalés.

AMIANTE ET CHUTE DE PIERRES

Hormis son carrefour, un autre danger menace le groupe scolaire. La corniche en pierre du bâtiment s'effrite, côté cour et vers la rue. Des fragments ont déjà chuté, miraculeusement sans bosses, ni pour les enfants ni pour les passants. Les experts se veulent rassurants, mais

les parents d'élèves ont décidément de bonnes raisons d'être exaspérés. S'ils n'obtiennent pas rapidement des garanties face à ces deux problèmes, ils envisagent une action en justice pour "mise en danger de la vie d'autrui".

Mais cet établissement n'est pas le seul à craindre pour les têtes de ses chers petits ! A la maternelle Fournier (square Alain-Fournier), les parents s'inquiètent de la présence d'amiant dans un plafond qui menace de s'écrouler suite à des infiltrations d'eau. Le 14 novembre, une manifestation à ce sujet a rassemblé l'ensemble des FCPE du 14^e devant la mairie. Malgré le refus du maire de transmettre les résultats des analyses, la direction des affaires scolaires a confirmé leurs suspicions. Au collège Giacometti (rue du Cange), les parents se mobilisent face aux problèmes d'insécurité. Comme beaucoup d'arrondissements parisiens, le 14^e a mal à ses écoles.

François Heintz

* Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques : 12-14, rue d'Alésia.

Au plaisir des sens

"**L** ÉTAIT une fois, très loin en Orient, un pays au climat si doux et si enchanteur que des fleurs et des plantes de toutes sortes y poussaient à foison, bercées par des brises légères, réchauffées par un soleil généreux et arrosées tendrement par des pluies délicates..." Dès les premiers mots, le lecteur se sent délicieusement happé et envolé par un univers poétique et voluptueux. Au royaume des Parfums, la reine élit chaque année, le jour de son anniversaire, un parfum parmi les centaines qui lui sont offerts. Mais un vilain personnage lui présente une substance qui lui fait perdre la mémoire et la fait retomber en enfance ! La reine retrouvera-t-elle la mémoire ? La petite Isé parviendra-t-elle à faire tomber le tabou de l'interdiction faite aux femmes de s'initier à l'art des parfums ?

Michelle Nikly et Jean Clavier offrent un texte brillant, léger et poétique. La délicatesse des dessins soutenue par de chaudes couleurs accentue la magie d'un univers et d'une époque où les guerriers n'avaient pas encore supplanté les parfumeurs !

Cette histoire ravira les petits qui découvriront la subtilité et le pouvoir émotionnel des parfums, ainsi que les grands qui retrouveront les senteurs qui ont accompagné les événements de leur vie.

La librairie l'Arbre à lettres a invité à rencontrer les auteurs, le 6 décembre. Un petit flacon de parfum spécialement créé à cette occasion fut offert à chaque acquéreur du "Royaume des Parfums" !

Dominique Lebleux

Librairie l'Arbre à lettres : 14, rue Boulard.

NOS SORCIÈRES BIEN AIMÉES

Alain et Joëlle Houdinet, les libraires du Marque-Page (195 bis, rue Raymond-Losserand), avaient décidé d'organiser une petite fête pour Halloween dès le 25 octobre (pour cause de vacances scolaires). Ils pensaient qu'une trentaine d'enfants s'inscriraient... ils furent plus de trois cents car les centres de loisirs se joignent à eux. Le défilé et la quête chez les marchands de la rue Raymond-Losserand, entre la porte de Vanves et le métro Plaisance, se terminèrent par un goûter dans la grande salle de réception de l'église Notre-Dame-du-Rosaire, prête pour l'occasion. Les enfants malades de l'hôpital Saint-Joseph ne furent pas oubliés grâce à une des employées : quelques sorcières et autres laïdoiers leur apportèrent une partie des gâteaux que les mères avaient confectionnés... M. et Mme Collé sont remerciés pour l'aide qu'ils ont apportée à l'organisation de la fête.

LA MAIN A LA PAGE

Il y en a qui signent des articles, il y en a d'autres dont les noms n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, font des photos, recherchent des publicités, diffusent le journal, le vendent sur les marchés, etc.

La Page n°36, c'est : Jacques Blot, Patrick Bolland, Jacques Bosco, Pierre Bourdige, Agnès Bourguignon, Jutta Bruch, Juliette Bucquet, Jacques Bullot, François Cauderesse, Laurence Croq, Jeanne Durocher-Samah, René Dutrey, Ghislaine Firtion, Marie-Françoise Fourmont, Béatrice Hammer, François Heintz, Chantal Huret, Imagem et Adela, Edwige Jakob, John Kirby Abraham, Dominique Lebleux, Chantal Links, Patrice Maire, Jean-Luc Metzger, Bruno Négroni, François Steller, Nathalie Osmont, Blandine Ravier, Maurice Silvy, Omar Slifi, Charles-Antoine Verly, Agnès Zerwetz...

LES SDF VALENT LE DETOUR

Pour la troisième année consécutive, la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, 147, rue Raymond-Losserand, organise un accueil des personnes sans domicile à raison de trois après-midi par semaine. L'accueil est assuré bénévolement, mais on a besoin de café, de gâteaux, de sucre. Alors si vous passez par là, ne les oubliez pas (faire un détour n'est pas interdit) !

RENDEZ-VOUS AUX TROPIQUES

La librairie des Tropiques, 63 rue Raymond-Losserand, poursuit son programme de rencontres avec des écrivains. Dimanche 14 décembre à 16 heures, Catherine et Françoise Laborde signeront "Des sœurs, des mères et des enfants" (éd. Jean-Claude Lattès). Samedi 10 janvier à 18 heures, Fred Vargas est invitée pour la parution de "Sans feu ni lieu" (éd. Viviane Hamy).

Un abri d'infortune

D EUX hommes sans domicile ont transformé, au fil des jours, un banc public en abri constitué de cartons, journaux, planches, le tout recouvert d'un grand plastique transparent. Cela traduit peut-être le refus de certaines personnes d'utiliser les structures d'accueil de la Ville et le souci de recréer un espace privé. En effet, plus le temps passé dans la rue perdure, plus les personnes se désocialisent et refusent les contraintes de la vie collective. Avec le temps la misère s'installe, pire, elle se banalise. On en parle moins dans les médias, les clients du marché et des terrasses de café de la rue Daguerre côtoient quasi naturellement les mendiants de tous ordres. Cela signifie-t-il que nous évoluons vers un modèle social admettant un volant incontournable de pauvreté ? Jusqu'à quand accueillerons nous que notre pays s'enorgueillisse d'être la quatrième puissance économique mondiale alors que sept millions d'entre nous vivent dans la précarité ?

Dominique Lebleux

